

06		CANDIDAT : Jean-Paul FAURE architecte	
		LIEU DU PROJET : CHAMBERY	
		Extension du foyer départemental de l'enfance Rue Franz LISZT	

PROGRAMME

Hébergement d'un groupe de 12 enfants placés, âgés de 7 à 14 ans, appelés "les scolaires" et de leurs éducateurs.

Le projet s'installe dans le parc d'une grosse maison bourgeoise datant de 1901 et d'une extension datant de 1975.

Le projet est une nouvelle extension qui vient se raccorder aux deux premiers bâtiments.

L'appel d'offres est en cours pour une réalisation fin 2007 et courant 2008.

Maître d'ouvrage	Conseil général de la Savoie
Maître d'oeuvre	Jean-Paul FAURE architecte

CONTEXTE URBAIN

Situé sur les hauteurs de Chambéry sur la colline de Montjay, le quartier présente un bâti peu dense comprenant une majorité de résidences datant du début du XXe siècle et les espaces verts prennent une place importante.

Le site est caractérisé par une forte pente, orientée au Nord.

Il offre une vue panoramique sur le bassin chambérien jusqu'au Lac du Bourget.

Terrain en zone UD : destiné à recevoir des habitations de faible densité accompagnées des services et des équipements qui leur sont directement nécessaires.

Terrain : 6 735 m²

RÉPONSE APPORTÉE AUX ENJEUX SOCIAUX

La construction se développe à partir de deux unités de vie permettant de scinder le groupe de 12 enfants en deux plus petites unités, plus faciles à gérer pour les éducateurs et offrant de plus grands espaces et une plus grande liberté à chaque enfant.

Chaque groupe fonctionne indépendamment, les lieux de vie communs étant disposés de manière centrale.

Le projet comprend 9 chambres dont 3 doubles et 6 simples.

Cette organisation permettra de préserver l'intimité de chaque enfant en lui permettant d'avoir son espace personnel. Les chambres doubles sont envisagées pour accueillir des fratries.

Surfaces habitables : 409,95 m²

Annexes : 120,39 m²

Terrasse : 71,84 m²

ORIENTATIONS ARCHITECTURALES

Le nouveau bâtiment s'accroche à l'existant, lui apportant une complémentarité grâce à sa forme et le traitement de ses façades, tout en affirmant une architecture contemporaine.

De plus, le fait d'accoler le projet à l'existant a l'intérêt de minimiser les coûts, faciliter les circulations internes et libérer le terrain au Sud.

La construction se développe en trois corps de bâtiments indépendants, reliés entre eux par un noyau central, un espace d'accueil et de vestiaire.

Le choix de construire des locaux de plain-pied permet un accès immédiat aux espaces de vie et aux espaces extérieurs.

Cette disposition a également l'avantage d'être intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une attention particulière a été portée à l'apport de lumière naturelle dans chaque lieu de vie.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

- relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat pour une architecture adaptée
- choix intégrés des procédés et produits de construction
- chantier à faible nuisance par la préfabrication des éléments de structure permettant de maintenir l'activité du foyer pendant les travaux
- production solaire d'ECS
- éclairage naturel des locaux
- ventilation double flux
- fenêtres munies de volets brise soleil
- toiture aux débords importants pour maîtriser la surchauffe d'été.

MATÉRIAUX ET TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

Le procédé de construction réserve la maçonnerie aux fondations et soubassement.

Le reste des superstructures est réalisé en ossature bois et plancher bois avec chape béton.

Cela permet de supprimer tous les murs porteurs intérieurs pour une plus grande modularité et flexibilité à terme des locaux.

Les façades sont traitées de façon à réduire leur entretien, les importants débords de toiture protègent le bardage bois de la pluie.

La majeure partie du bâtiment est construite en bois.

Le cubage estimatif est de l'ordre de 101 m³.

CALCUL ENERGETIQUE

Les dispositions énergétiques sont envisagées pour atteindre 75 kWh/m² SHON/an (consommation regroupant le chauffage, l'ECS, la ventilation, l'éclairage et le rafraîchissement).

- construction structure et ossature bois sur dalle béton isolée
- ECS produite avec les capteurs solaires
- reliés à la chaufferie existante gaz qui sera remise à neuf
- vitrage isolant avec lame d'air 16mm et une face en vitrage faiblement émissif type planitherm

Toutes les menuiseries extérieures seront prévues en qualité isolante et comporteront un joint étanche au pourtour et un joint souple en partie ouvrante et partie fixe :

Classement A*2 E*4 V*A2. à justifier par PV d'essai.

- U_w = 1,9 à 2,1 W/m²K

- U_{jn} (volets roulant des chambres en aluminium) = 1,7 à 1,9 W/m²K

Utilisation d'une ventilation double flux avec CTA.

- U_{bat} = 0,459 (U_{bat_base} = 0,464)

- ratio U_{bat}/U_{bat_base} = 0,99 < 1,50

COÛT ESTIMATIF DU PROJET

Base : 1 239 600 euros HT

Options : 18 350 euros HT

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

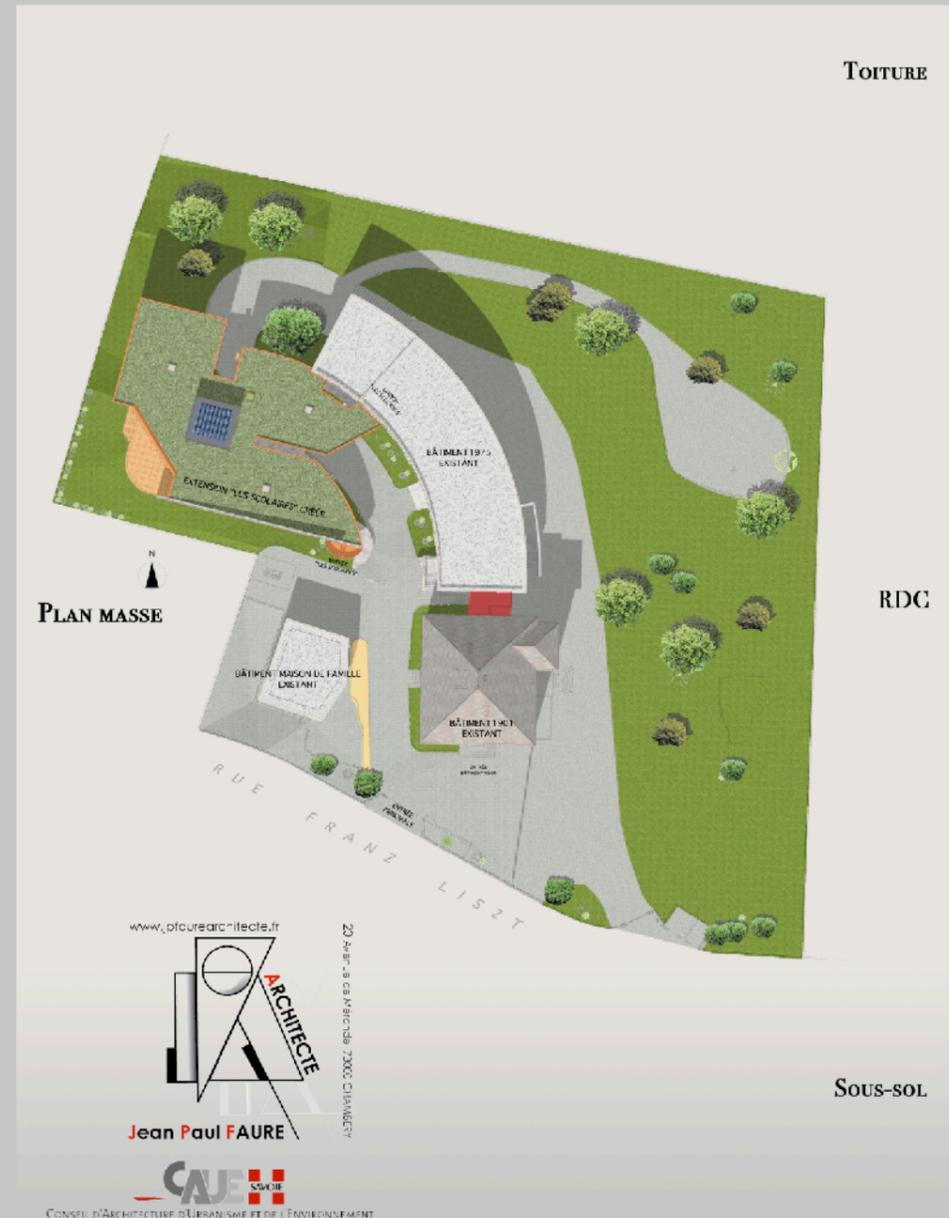
Le financement de ce projet est propre au Département de la Savoie et rentre dans les budgets du Conseil Général de la Savoie : 1 655 000 euros répartis sur 5 ans (2005-2009)



FAÇADE SUD

EXTENSION DU FOYER DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

FAÇADE NORD



PLAN MASSE



TOITURE



RDC

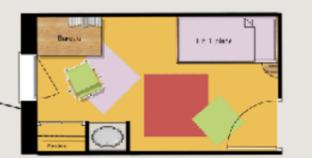


SOUS-SOL

PLAN D'UNE CHAMBRE 2 LITS



PLAN D'UNE CHAMBRE 1 LIT



PLAFOND BOIS	REVÊTEMENT AIR DE JEUX	ARBRE EXOTIQUE	BARDAGE BOIS EXTÉRIEUR	BÉTON BRUT
ALLIANCE BOIS VERRE ET BÉTON	TOITURE VÉGÉTALISÉE	CUIVRE	ÉTAGÈRES	PANNEAUX SOLAIRES



VUE SUR SALLE À MANGER



VUE SUR SALLE DE VIE